



Pas à pas, dans la bonne direction

Un constat pour commencer : le tiers des émissions mondiales de CO₂ proviennent des transports et 70 % de cette pollution sortent des pots d'échappement des voitures et des camions. La diminution des gaz à effets de serre passe donc inévitablement par un changement de nos habitudes de transport. Et les politiques publiques tentent, parfois contre vents et marées, d'inciter les populations à aller vers une mobilité plus durable.

Il convient de reconnaître que tous les territoires ne sont pas égaux dans cette bataille contre ces gaz qui sont à l'origine du changement climatique et dont on mesure ces derniers mois, dans une forme d'impuissance inquiète, les conséquences désastreuses, de Sierre à Valence, de l'Ardèche aux Grisons. Et le territoire du Parc, avec sa géographie préalpine, ses villages disséminés et son modeste réseau de transports publics,

n'est pas le plus propice pour faire sa révolution modale et abandonner les véhicules individuels.

Faut-il pour autant se résigner et abandonner toute volonté de changement ? L'ambition d'une mobilité moins polluante n'est pas le seul argument dans la balance. Au volant de nos voitures, nous assistons à une détérioration constante de la mobilité. L'augmentation de la population, suivie

parallèlement par celle du parc automobile, engendre une paralysie progressive de nombreux axes routiers. Les personnes du Pays-d'Enhaut et de la Gruyère qui empruntent aux aurores la route de contournement de Bulle – et ne parlons pas du retour en fin de journée ! – affrontent quotidiennement des bouchons. Les axes sont toujours plus saturés, l'accès aux villes devient problématique.

Reste que la mobilité se tient au cœur de nos activités professionnelles et de nos loisirs. Comme cette mobilité nous est indispensable, elle peine à être questionnée. Car ce sont nos petits confort et nos habitudes qui sont susceptibles d'être remis en cause. Au sein du Parc, nous sommes cependant convaincus que ces changements sont nécessaires. Et le territoire d'un Parc comme le nôtre constitue un espace idéal pour accélérer le mouvement vers une autre mobilité. Il est le cadre efficace pour encourager le débat, favoriser la prise de conscience, lancer des projets.

Le rôle du PNR dans cette aventure ? Il doit trouver une place entre les communes,

les associations régionales et les cantons qui disposent de compétences légales, avec des objectifs à atteindre. Il souhaite mettre à disposition sa force de conviction afin d'entraîner, de motiver, de coordonner. Le PNR est convaincu que la transition que nous avons collectivement à réaliser doit être portée par le terrain.

Et c'est sur le terrain que le Parc a engagé cette réflexion. En organisant ces derniers temps des états généraux et son Forum des communes sur cette thématique, le Parc avait l'ambition de semer des graines afin de susciter la réflexion, mobiliser les bonnes volontés et d'encourager des projets. Les débats ont été productifs : plusieurs actions seront intégrées au prochain plan de gestion. Des actions concrètes, pratiques, comme l'encouragement au covoiturage ou à l'autopartage – facilité aujourd'hui par les applications numériques – ou

comme la création de voies vertes pour accéder aux écoles. Il est aussi question de bus de rabattement pour connecter au réseau les sites plus éloignés ou encore de favoriser l'accès en transport collectif aux manifestations locales.

Dans cette bataille vers une autre mobilité, on va tâtonner, on va se tromper. Les déceptions vont parfois succéder aux élans innovants. Mais le Parc voit son rôle comme un laboratoire d'idées et d'actions, loin des planifications globales et souvent théoriques. Au contraire, une stratégie des petits pas, tissée de multiples initiatives locales, en lien avec les besoins des habitants de ce territoire. Comme ce fut le cas pour les projets déjà réalisés que sont les bus du Gros Mont et de La Valsainte, le système d'autostop *J'te Pouce* ou l'offre d'autopartage en gare de Château-d'Ex.

Patrice Borcard, président du Parc

QU'EST-CE QUE...

LE TRANSFERT MODAL ?

Le transfert modal désigne le passage d'un mode de transport à un autre, habituellement dans le but d'optimiser son déplacement en fonction de critères tels que les coûts, le temps de trajet, la commodité ou l'impact environnemental. Il vise donc à promouvoir un usage plus rationnel et durable des différents modes de transport.

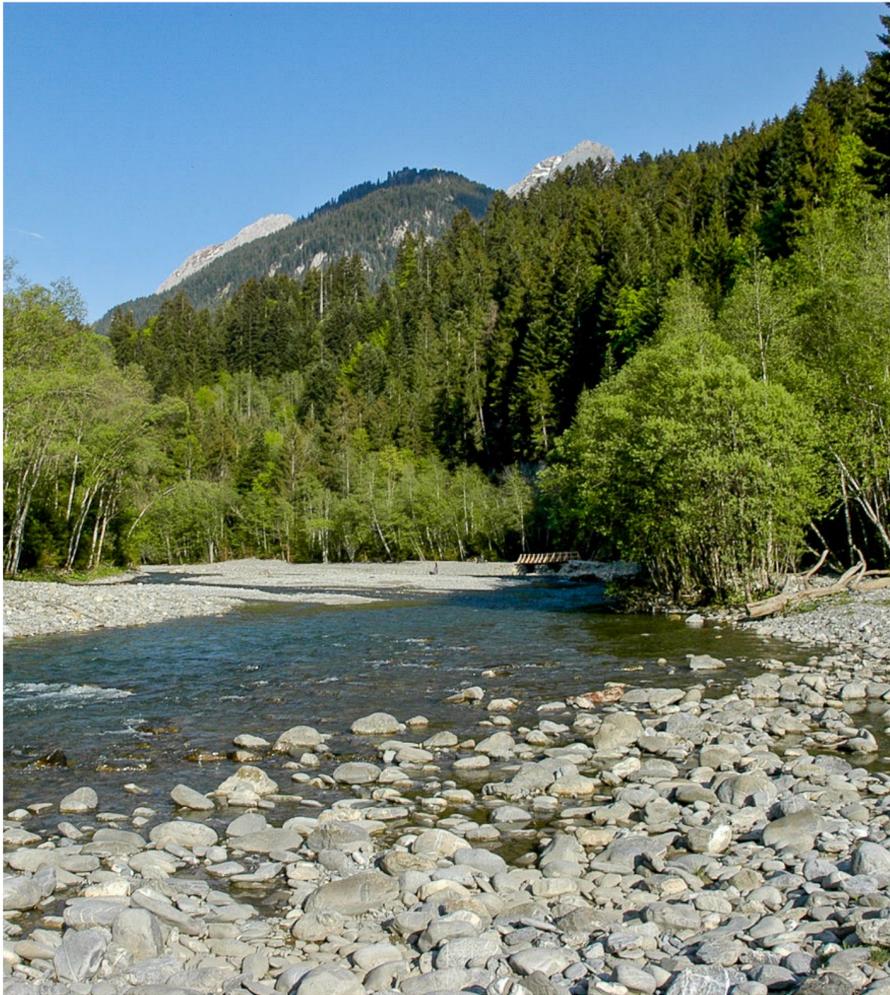
Ce concept est utilisé dans les politiques de mobilité durable afin de favoriser l'utilisation de modes de transport plus écologiques : marche, vélo, transports publics ou covoiturage. Le transfert modal peut se décliner de plusieurs

manières. Laisser sa voiture pour emprunter les transports publics afin d'éviter les contraintes de stationnement et d'embouteillages en est une.

Le succès de cette transition dépend de plusieurs facteurs : qualité des infrastructures disponibles, accessibilité des alternatives, ponctualité et coût des modes alternatifs. Les objectifs principaux sont de réduire la dépendance à la voiture individuelle, de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de diminuer l'impact du trafic et d'améliorer la qualité de vie (pollution de l'air et pollution sonore).

VERSION ALLEMANDE
DEUTSCHE VERSION





La zone alluviale du Ramacé avant les crues de 2023

PAYSAGE DE PARC

Les zones alluviales

Véritables havres de biodiversité et remparts naturels contre les inondations, les zones alluviales en Suisse sont menacées par l'urbanisation, l'endiguement et l'exploitation hydraulique. La préservation de ces espaces naturels est pourtant cruciale pour maintenir leurs fonctions écologiques et climatiques essentielles.

DES ÉCOSYSTÈMES DYNAMIQUES

Les zones alluviales sont des milieux naturels situés en bordure des rivières, des ruisseaux et des lacs, façonnés par les variations du niveau de l'eau. Lors des crues, l'eau y dépose des sédiments comme du sable, de la vase ou du gravier, modifiant la forme des berges et créant un écosystème en constante évolution.

Dans les zones alluviales se trouve une grande diversité de plantes et d'animaux qui profitent de ces apports de nutriments essentiels amenés continuellement par les sédiments fraîchement déposés. Les alluvions forment ainsi une mosaïque d'habitats humides et secs, parfois récents, parfois plus anciens, qui abritent différentes espèces aquatiques et terrestres. Par exemple, un martin-pêcheur peut chasser le long d'une rivière bordée d'arbres, tandis qu'à quelques mètres de là, de petits insectes et batraciens vivent dans les mares isolées par les crues.

REFUGES DE BIODIVERSITÉ ET REMPARTS CONTRE LES INONDATIONS

Ces zones alluviales, qui recouvrent environ 10% du territoire du pays, sont essentielles pour la biodiversité : elles abritent près de 80% des espèces animales et 50% des espèces végétales présentes en Suisse. Cette diversité est précieuse car elle soutient l'équilibre des écosystèmes dont dépendent notre alimentation, notre santé et même la régulation du climat. La perte de biodiversité est d'ailleurs considérée comme l'un des cinq plus grands risques mondiaux par le Forum économique mondial.

En plus de leur rôle pour la faune et la flore, ces milieux servent aussi de protection naturelle contre les inondations. Lors de fortes pluies, l'eau des rivières monte et

s'étend dans la zone alluviale qui fonctionnent alors comme une éponge. Cela réduit la hauteur des crues et diminue le risque d'inondations dans les régions habitées. Si un cours d'eau est canalisé, au contraire, il devient plus dangereux car l'eau débordera plus rapidement en cas de crue extrême.

Pour les humains, les zones alluviales offrent des espaces naturels de détente attractifs : on peut s'y balader, s'y baigner ou encore s'installer pour des pique-niques au bord de l'eau. Il est cependant important que ces activités ne nuisent pas à ces milieux fragiles.

FRAGILISÉES PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Malheureusement, les zones alluviales sont menacées par l'urbanisation, l'agriculture intensive et les infrastructures qui réduisent l'espace des rivières et favorisent leur endiguement, appauvrissant la biodiversité. Depuis 1850, environ 90% de ces zones ont été détruites en Suisse. Par ailleurs, l'exploitation de la force hydraulique, très courante dans le pays, modifie le débit naturel des rivières : les barrages empêchent la migration des espèces aquatiques, et les fluctuations d'eau causées par les centrales perturbent les écosystèmes. Les zones alluviales subissent aussi d'autres pressions, comme la pollution, les pesticides, les espèces invasives et le changement climatique qui accentue la fréquence des crues et les périodes de sécheresse.

MESURES DE RESTAURATION ET DE PROTECTION

Pour répondre à ces menaces, la Suisse a mis en place une stratégie nationale de revitalisation en 2011. Avec l'aide financière de la Confédération, les cantons doivent restaurer et protéger les zones alluviales, en rendant aux rivières et aux lacs leur caractère naturel. Ils doivent aussi déterminer l'espace minimum nécessaire pour chaque cours d'eau, afin de préserver leurs fonctions écologiques et leur capacité à absorber les crues. Des mesures sont également prises pour améliorer les centrales hydrauliques existantes et construire des installations moins impactantes.

BIODIVERSITÉ

Créer une prairie fleurie



Dédier un espace extérieur à une prairie fleurie fait partie des mesures qui favorisent la biodiversité. Les prairies fleuries offrent un habitat essentiel pour de nombreuses plantes, papillons et abeilles sauvages, tout en nécessitant moins d'eau et d'entretien qu'une pelouse. Elles créent un paysage vivant et coloré, fournissant nourriture et abri à de nombreuses espèces. Le Parc propose une visite-conseil et offre les premières semences pour créer sa propre prairie.

COMMENT CRÉER UNE PRAIRIE FLEURIE ?
SO LEGEN SIE EINE BLUMENWIESE AN



BIODIVERSITÄT

Eine Blumenwiese anlegen

Das Anlegen einer Blumenwiese ist eine beliebte Massnahme zur Förderung der Biodiversität. Blumenwiesen bieten einen wichtigen Lebensraum für zahlreiche Pflanzen, Schmetterlinge und Wildbienen, und sie erfordern weniger Wasser und weniger Pflege als ein Rasen. Sie tragen zu einer lebendigen und farbenfrohen Landschaft bei, in der viele Arten Nahrung und Schutz finden. Für Personen, die ihre eigene Blumenwiese anlegen wollen, bietet der Park einen Beratungsbesuch an und offeriert das erste Saatgut.

DES ZONES PROTÉGÉES PAR LA CONFÉDÉRATION

Sur le territoire du Parc, 7 objets figurent à l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale qui répertorie les mieux conservées de Suisse. Les cours d'eau de la Torneresse à l'Étivaz, de la Sarine près de Château-d'Éx – qui abrite la plus importante population d'aunes blancs de montagne du canton de Vaud –, des auges de Neirivue et d'Estavannens, les zones alluviales de Cerniat – La Valsainte et du Plasselschlund, ainsi que le delta de la Jogne dans le lac de Montsalvens sont protégés par une ordonnance fédérale. Les cantons, chargés de la mise en œuvre, encadrent les mesures de gestion (préservation, revitalisation, aménagement).

En novembre 2023, plusieurs de ces zones alluviales, dont celle de la Sarine à Château-d'Éx, ont connu des crues aux proportions exceptionnelles dues aux intempéries. Des chemins de randonnée très appréciés ont subi des dégâts importants, notamment la destruction de la passerelle de la Cascade du Ramacé et du sentier qui y conduisait. Cet événement souligne l'importance d'accorder plus d'espace aux cours d'eau pour leur permettre d'absorber de telles crues. La gestion des pratiques de loisirs doit permettre une cohabitation harmonieuse entre l'humain et la nature.

VISUALISER LES ZONES ALLUVIALES DU PARC



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Des lauriers trop hardies et autres invasives

Le Lupin, la Laurelle, le Topinambour et la Vigne vierge sont désormais considérées comme plantes exotiques envahissantes, par Infoflora, le centre de compétence sur la flore suisse. En cause, leur propension à se répandre de manière exponentielle. Ces plantes bien présentes dans les jardins sur tout le territoire du Parc rejoignent la liste où figurent notamment le Buddléia de David, le Solidage, la Renouée du Japon, la Berce du Caucase ou l'Impatiens glanduleuse.

Introduites volontairement ou accidentellement, ces plantes propres à d'autres écosystèmes menacent la biodiversité locale. Le cadre légal suisse réglemente la mise en circulation et l'utilisation des plantes exotiques envahissantes.



Très appréciée pour ses feuilles vertes persistantes, la Laurelle, aussi appelée Laurier-cerise, reste très présente dans le Parc, principalement autour des habitations. Interdit à la vente, cet arbuste extrêmement vigoureux colonise le milieu forestier, entraînant des problèmes en lien avec l'exploitation de la forêt.



Le Topinambour appartient à la famille des tournesols. Il se propage très rapidement via un système souterrain de racines et de tubercules, concurrençant les plantes cultivées. Cette plante n'est pas interdite, mais sa présence sur la Liste noire d'Infoflora incite à la prudence face à son expansion dans la nature.



La Vigne vierge orne les murs, les façades, en vert à la belle saison, virant au rouge en automne. Les baies sont toxiques pour l'homme et le contact avec la sève peut provoquer des irritations et des éruptions cutanées. Depuis le 1^{er} septembre 2024, la Vigne vierge est interdite à la vente.



Si le Lupin orne de nombreux jardins, il a tendance à s'implanter dans les talus, les forêts ou les prés. Ses fruits et ses feuilles sont toxiques pour le bétail et ses graines restent viables dans le sol plusieurs dizaines d'années. Le Lupin est désormais interdit à la vente.

UN FASCICULE POUR LES RECONNAÎTRE

Outre des présentations détaillées sur son site web, le Parc propose un petit document explicatif avec la description de quelques néophytes particulièrement présentes dans son territoire. Cette brochure est disponible dans les communes et auprès du Parc (info@gruyerepaysdenhaut.ch).

CONNAÎTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



DES INVASIVES DANS MON JARDIN : QUE FAIRE ?

Si vous découvrez des plantes exotiques envahissantes dans un jardin, il faut veiller à ce qu'elles ne s'échappent pas dans la nature, notamment en coupant les fleurs avant la formation des graines. Le mieux est d'arracher les plantes, de les incinérer et de les remplacer par des

plantes indigènes. Le Parc soutient financièrement cette démarche sur son territoire. Le projet *Arbustes et haies indigènes* propose des conseils, un plan de plantation et la prise en charge des coûts des plants. Les demandes sont à envoyer à nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

INVASIVE GEBIETSFREMDE PFLANZEN

Die Liste wird länger

Die Vielblättrige Lupine, der Kirschlarbeer, der Topinambur und die Jungfernerbe gelten ab sofort als invasive gebietsfremde Pflanzen. Der Grund: Sie neigen dazu, sich exponentiell zu verbreiten. Im ganzen Gebiet des Parks sind diese Pflanzen in vielen Gärten zu finden. Auf der Liste der invasiven Pflanzen gesellen sie sich zu Arten wie dem Schmetterlingsflüder, der Goldrute, dem Japanischen Staudenknöterich, dem Riesen-Bärenklau oder dem Drüsigen Springkraut.

lokale Biodiversität. Die schweizerische Gesetzgebung regelt das Inverkehrbringen und die Nutzung dieser invasiven Neophyten (ESV 2008). Sie dürfen in der Schweiz nicht mehr verkauft und angepflanzt werden.

ALLE INFOS ÜBER DIE INVASIVE GEBIETSFREMDE PFLANZEN



Diese Pflanzen stammen aus fremden Ökosystemen. Sie wurden gezielt oder zufällig eingeschleppt und bedrohen die

LOUPE SUR...

L'Oreillard roux



L'Oreillard roux, *Plecotus auritus*, fait partie de la trentaine d'espèces de chauve-souris qui se trouvent en Suisse. Ce petit mammifère nocturne volant de la famille des Vespertilionidés pèse entre 6 à 12 grammes. Son nom amusant vient de la taille de ses oreilles qui peuvent mesurer presque la moitié de la longueur de son corps et de la couleur de son pelage, brunâtre avec une teinte plus claire sur le ventre.

L'Oreillard roux qui préfère les régions montagneuses boisées est présent dans le Parc. Essentiellement insectivore, il chasse la nuit grâce à l'écholocation. Des sons aigus – imperceptibles par l'oreille humaine – lui permettent de détecter les objets et

les proies autour de lui, comme les papillons, les mouches ou les coléoptères.

En été, il niche le plus souvent dans les arbres, dans les combles de bâtiments ou dans les clochers. À la belle saison, les femelles donnent naissance à un ou deux petits après une période de gestation d'environ deux mois. Cette espèce de chauve-souris hiberne dans des souterrains, des cavités d'arbres ou des grottes pourvues de fentes rocheuses, bien à l'abri du gel. Bien que l'espèce soit présente en Suisse, elle est confrontée à plusieurs menaces, telles que la destruction de son habitat naturel, l'utilisation de pesticides et la pollution lumineuse.

CHAUVES-SOURIS : AMIES OU ENNEMIES ?

Mystérieuses créatures nocturnes, les chauves-souris ont toujours nourri l'imagination humaine et engendré des croyances erronées. Ces animaux ont été accusés des maux les plus fantasques : vampires, s'accrochant aux cheveux, porteurs de maladies, reproducteurs effrénés, autant de mythes infondés qui ont suscité peur et parfois répulsion.

Ces rumeurs servent bien mal ces petits mammifères qui sont avant tout nos amis. Prédatrices d'insectes, les

chauves-souris contribuent à réguler les populations de nuisibles, favorisant ainsi un équilibre naturel. Une pipistrelle est capable de manger plus de 600 moustiques en une nuit ! De quoi éviter bien des piqûres, non ? Pas d'inquiétude concernant les maladies véhiculées, rares sont les morsures et plus rares encore les chauves-souris porteuses de pathogènes. Dotées d'un puissant radar, les chauves-souris sont capables d'éviter nos cheveux, comme tout autre obstacle.

DIE FLEDERMAUS: FREUNDIN ODER FEINDIN?

Vampire sollen sie sein, sich in unseren Haaren festkrallen, Krankheiten übertragen und sich zügellos vermehren: Seit jeher regen Fledermäuse die Fantasie der Menschen an, auch wenn die Geschichten jeder Grundlage entbehren. Doch die vielen abenteuerlichen Anschuldigungen sorgen dafür, dass die geheimnisvollen Nachttiere oft auf Angst oder Abscheu stossen.

Der weitverbreitete Irrglaube tut den kleinen Säugetieren unrecht, denn diese sind vor allem anderen unsere Freunde.

Als Insektenfresserinnen tragen die Fledermäuse dazu bei, die Populationen von Schädlingen zu regulieren und das natürliche Gleichgewicht zu erhalten. Eine Zwergfledermaus kann in einer einzigen Nacht über 600 Mücken fressen! Wie viele Mückenstiche das wohl verhindert? Auch Ängste vor Krankheiten sind unbegründet: Bisse von Fledermäusen sind höchst selten, und noch seltener tragen die Tiere Krankheitserreger in sich. Und mit ihrer Fähigkeit zur Echoortung können Fledermäuse menschlichen Haaren genauso gut ausweichen wie allen anderen Hindernissen.

GENS DE PARC

Stefano Saletti

Les habitués du bus entre Château-d'Œx et le Col des Mosses connaissent tous Stefano Saletti. Depuis dix ans, il parcourt cette ligne avec dévouement. Un visage familier avec qui petits et grands aiment échanger. Doté d'un excellent contact avec les enfants, Stefano a tissé un lien particulier avec les élèves qui prennent le bus chaque jour. Oreille attentive, certains lui confient leurs aventures ou leurs petits soucis. Il n'est pas rare que Stefano apporte même son aide pour des devoirs de mathématiques, de français ou d'italien. Mais attention, si espiègle et bonhomme soit le chauffeur, dans bus de Stefano, on se tient à carreau. Les plus téméraires l'ont d'ailleurs appris à leurs dépens : après le nettoyage des vitres et le balayage du bus, les cancrs filent droit !

Avant de devenir conducteur de ligne dans le Pays-d'Enhaut, Stefano Saletti a sillonné l'Europe. Arrivé en Suisse à 21 ans de sa Ligurie natale, il travaille d'abord de nuit comme chauffeur de produits carnés, avant de se lancer comme chauffeur de car de tourisme. Un rêve qu'il nourrissait depuis son enfance. Durant cette période, il voyage à travers l'Italie, la France et l'Espagne avec des touristes et même des artistes, dont B.B. King, la légende du blues, qu'il accompagne lors de sa dernière tournée européenne.

Dans sa maison des Granges, près de Château-d'Œx, il aime partager les saveurs italiennes de son enfance, une passion transmise par son père cuisinier. Il n'hésite pas à en faire

profiter ses proches bien sûr, et même ses passagers ! Lors d'une course en Espagne, alors que le restaurant prévu au programme était fermé, Stefano s'est mis aux fourneaux, régaland la quinzaine de participants.

Aujourd'hui, même après avoir sillonné l'Europe, le fait de parcourir la même route depuis dix ans ne rime pas avec routine pour Stefano. Chaque jour est différent. Aucune lassitude lorsque l'on exerce son métier avec sourire et dévouement !



ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

5 nouvelles entreprises partenaires

Cinq producteurs intègrent le réseau Entreprises partenaires. Cette distinction souligne leur engagement à la promotion des valeurs des parcs suisses.

LA FERME DE LA ROSETTE

Depuis 2016, Caroline et Stevee Daenzer élèvent des vaches Saleters aux Moulins. Cette race robuste qui s'est bien adaptée à la région est nourrie uniquement avec les fourrages issus de leurs prairies. La Ferme de la Rosette propose de la viande fraîche, de la viande séchée et des gendarmes, une production certifiée Bio Bourgeon et Produits des parcs suisses. L'entreprise incarne la durabilité, le respect de l'environnement et une recherche constante d'amélioration et d'innovation.

CAMEL ARTISANAL DU PAYS-D'ENHAUT

Dans le village de Rougemont, Alexandra et Bernard Yersin-Hoffer perpétuent une tradition familiale : la fabrication de caramels à la crème. Ces douceurs artisanales, réalisées avec soin selon la recette du papa d'Alexandra, sont fabriqués autant que possible avec des ingrédients du Pays-d'Enhaut, du lait de leur propre ferme à la crème du Sapalet. Ils sont labellisés Produits des parcs suisses.

L'ABEILLE DES PRÉALPES

Ancien guide d'aventure, Julien Rouget s'est dirigé vers l'apiculture, guidé par une passion inébranlable pour les abeilles et la nature. Ses miels produits à Charmey sont labellisés Produits

des parcs suisses. S'il gère seul son exploitation, Julien valorise la collaboration avec les commerces et les artisans locaux. De même, il n'hésite pas à partager sa passion et participe activement à la vie de la région. Attaché aux valeurs du Parc, Julien cherche à pratiquer son activité de la manière la plus durable possible.

L'ABATTOIR DES MOULINS

L'abattoir des Moulins représente bien plus qu'un simple lieu de transformation pour les produits carnés : il s'agit d'un pilier de la communauté locale paysanne. Créé pour répondre aux besoins des éleveurs de la région – conventionnels et bio –, il garantit des services de proximité, tout en respectant les normes liées au bien-être animal. Tout est pensé pour réduire le stress des bêtes, favorisant ainsi une qualité de viande exceptionnelle. Toutes les matières premières pour la transformation des produits répondent aux exigences bio.

VOTRE CERCLE DE VIE

Votre Cercle de Vie est une ferme familiale où la nature, le bien-être animal et l'économie circulaire restent au cœur des préoccupations. Labellisée Bio Suisse, Demeter et Produits des parcs suisses, la ferme produit une large gamme de produits locaux, des produits laitiers à la viande, en passant par des œufs et des légumes. Nicolas et Esther Mottier se consacrent également à l'éducation environnementale et à la promotion d'une agriculture durable ; preuves en sont leurs magasins bio et sentiers didactiques, sans parler de leur projet de centre de compétence pour la transition écologique.

Activités de découverte Parc à la carte

Le Parc propose tout au long de l'année un programme riche en ateliers et expériences. Retrouvez l'ensemble des activités sur www.gruyerepaysdenhaut.ch

Informations et inscriptions : 026 924 23 33, inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

27 décembre 2024 et 25 janvier 2025, La Valsainte (Cerniat)

CONTES D'HIVER

Avant de se laisser emporter par les récits de Sylvie Ruffieux, une marche aux flambeaux entame cette fin d'après-midi. La conteuse réserve plusieurs histoires de Noël et d'hiver à la ferme de la Cierne.

18 janvier 2025, Les Avants

LES AVANTS, DESCENTE NOCTURNE EN LUGE

Par une belle soirée de janvier, descendre une piste de luge en partie éclairée, à la lueur de sa lampe frontale.

25 janvier 2025, Château-d'Œx

LA FAUNE EN HIVER

Une excursion où les traces et les empreintes laissées par les animaux sont observées ainsi que quelques animaux sauvages, à la longue vue.

4 février 2025, Château-d'Œx

CONFÉRENCE : HORS-PISTE, SENSIBLE ET SAUVAGE

Diffusion du film *Hors-piste, sensible et sauvage*, réalisé par Guillaume Collombet, suivi d'un moment d'échange avec Michel Perreten, surveillant des sites de protection de la faune du canton du Val de Saane.

8 février 2025, Jaun

GROSSMUTTERLOCH

Randonnée hivernale pour admirer le Grossmutterloch, cette large fissure qui laisse passer les rayons du soleil à travers la roche des Gastlosen.

15 février et 15 mars 2025, Cerniat

FOUR DE L'ADDE, LES MAINS À LA PÂTE

André Isenegger, artisan passionné, propose une initiation à la boulangerie selon d'anciens savoir-faire : des pains confectionnés sur la base d'une fermentation lente au levain naturel.

4 mars 2025, Charmey

CONFÉRENCE : DES VOLONTAIRES AU SECOURS DES BERGERS

Jérémie Moulin, directeur d'OPPAL, présente les différentes actions de l'organisation qui visent à améliorer la cohabitation entre les activités humaines et les grands carnivores.

1^{er} avril 2025, Pringy

CONFÉRENCE : JARDIN-FORÊT, UNE NATURE FOISSONNANTE CHEZ SOI

Un expert de l'Association Jardin-Forêt Suisse partagera ses connaissances sur la conception, la gestion et les bienfaits des jardins-forêts, aussi appelées forêts comestibles.

DEVENIR MEMBRE DU PARC
PARTICIPEZ À LA VIE DE L'ASSOCIATION
ET PROFITEZ DE 10% DE REMISE SUR
LES ACTIVITÉS *PARC À LA CARTE* !



LE PROCHAIN PROGRAMME ANNUEL
PARC À LA CARTE SORTIRA DE PRESSE
EN AVRIL 2025



IMPRESSUM

Parc'info, journal du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Responsable de l'édition : Christelle Grangier

Rédaction : Sylvie Annet, Yves Baechler, Patrice Borcard, Marie Gallot-Lavallée, Alyssa Ghirlanda, Christelle Grangier, Lea Megali, Cindy Ramel, Fanny Robatel

Traduction : Carole Schneuwly

Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut ; Maryna Kostiukevych (Oreillard) ; Albert Krebs / Entomologie ETH Zürich (prairie fleurie et lupin).

Tirage : 23 000 exemplaires (distribué en tout ménage dans les 17 communes du Parc)

Imprimé sur papier FSC, 100% recyclé, sans chlore

Graphisme, infographie : Parallèle, atelier de communication, Bulle

Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Place du Village 6, 1660 Château-d'Œx

www.gruyerepaysdenhaut.ch | info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 23 30

Retrouvez le Parc sur les réseaux sociaux



Avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ainsi que des cantons de Berne, Fribourg et Vaud

Vers une mobilité durable: bilan et perspectives pour le territoire du Parc

POTENTIELS DANS LE PARC

Depuis 2022, le Parc s'est engagé dans un projet visant à dresser un bilan complet de la mobilité sur son territoire. L'objectif est d'élaborer un plan d'action concret et de mettre en œuvre des mesures adaptées au territoire pour

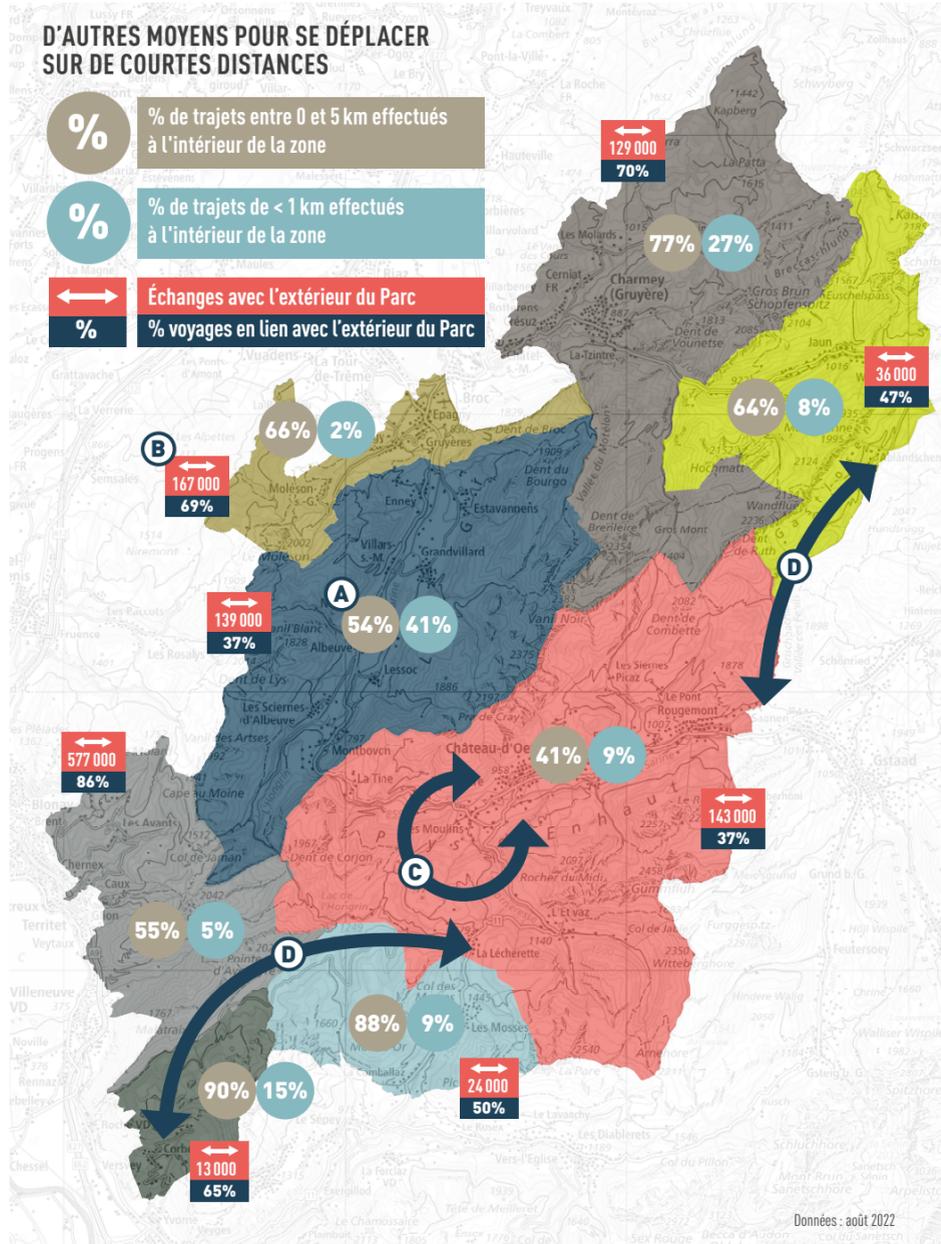
En 2023 et 2024, plusieurs actions ont permis de récolter les avis de la population et de compléter les résultats de l'étude par des données qualitatives: sondage en ligne, ateliers participatifs lors des états généraux du Parc et du Forum des communes, ainsi que durant la visite de deux classes de 8H dans l'Intyamou et dans le Pays-d'Enhaut. Les résultats des différentes démarches montrent qu'un potentiel important existe sur le territoire du Parc.

Malgré des contraintes réelles liées à la topographie (en altitude, dénivelé) et à une faible densité de la population, le Parc reste au bénéfice d'une bonne couverture de transports publics, MOB et ligne TPF Bulle-Montbovon en tête, et de zones propices aux déplacements à vélo et à pied. Les distances de déplacements effectués par la population confirment également que les modes de transport doux sont une solution envisageable et réaliste pour une partie des trajets. La dépendance à la voiture n'est donc pas une fatalité pour les régions du Parc et son utilisation raisonnée devrait être la règle face aux défis qui nous attendent.

L'ÉTUDE A DÉMONTRÉ QUE, MALGRÉ LES DEUX LIGNES FERROVIAIRES QUI TRAVERSENT LE TERRITOIRE, SEULS 7% DES VOYAGES DANS LE PARC ONT ÉTÉ EFFECTUÉS EN TRAIN EN 2022.

rendre nos déplacements plus durables. Une image de la situation actuelle des déplacements dans le territoire a été réalisée sur la base de données GPS, localisant de manière anonyme les utilisateurs de téléphone portable lors de leurs déplacements dans le périmètre du Parc. Il faut considérer ces résultats – présentés sur l'infographie ci-contre – comme des tendances.

UN TERRITOIRE FORTEMENT ORIENTÉ VERS LE TOURISME AVEC 500 000 VOYAGES EN SAISON ESTIVALE OU HIVERNALE.



A BEAUCOUP DE VOITURES POUR DE TRÈS COURTS TRAJETS

Dans l'Intyamou, 54% des déplacements font moins de 5 km dont 41% moins de 1 km! À l'évidence, il existe un fort potentiel de report modal vers les modes actifs: vélo ou vélo électrique, par exemple, et même marche pour les trajets inférieurs à 1 km, souvent dans les limites du village.

B BEAUCOUP DE TRAJETS LIÉS À L'EXTÉRIEUR

Pour la commune de Gruyères, 69% des déplacements sont en lien avec l'extérieur du Parc. Ceci peut s'expliquer par l'attrait touristique du lieu et la proximité de Bulle favorisant les échanges pendulaires (travail, achats et loisirs). Cette ouverture vers d'autres zones se retrouve à des degrés divers dans toutes les zones du Parc, sauf dans le Pays-d'Enhaut.

C L'EXCEPTION DU PAYS-D'ENHAUT

Au contraire des autres régions du Parc, le Pays-d'Enhaut représente une zone très indépendante: 45% des déplacements en lien avec la zone sont internes, 18% en lien avec les zones du Parc et seulement 37% tournés vers l'extérieur du territoire du Parc.

D DES AXES ESTIVAUX

Impacts des axes ouverts uniquement en période estivale: les déplacements entre le Pays-d'Enhaut et Jaun/Abländschen par le col du Mittelberg sont décuplés en été (195 en novembre 2022, 1950 en août 2022). Pour la route de l'Hongrin, entre Corbeyrier et le Pays-d'Enhaut, les déplacements sont triplés en été (788 en novembre 2022, 2486 en août 2022).

8 actions prioritaires pour le Parc

Des projets et des solutions émanent des autorités et de la population pour aller vers une mobilité plus durable. Le Parc et les collectivités vont s'y atteler ces

prochaines années. Lors de leur Forum du 10 octobre 2024, les communes ont choisi de prioriser les actions présentées dans ce tableau.

8 vorrangige Massnahmen für den Parc

Mit verschiedenen Projekten und Lösungsansätzen wollen die Behörden und die Bevölkerung eine nachhaltigere Mobilität erreichen. Der Parc und

die Gemeinwesen werden diese in den kommenden Jahren in Angriff nehmen. Die Gemeinden haben folgende Prioritäten gesetzt.



DOMAINE BEREICH	Transports publics Öffentlicher Verkehr	Transports individuels motorisés Motorisierter Individualverkehr	Mobilité douce et combinée Sanfte und kombinierte Mobilität	Territoire et modes de vie Raum und Lebensqualität
OBJECTIFS ZIELE	Un réseau performant, concurrentiel et utilisé Ein leistungsstarkes, wettbewerbsfähiges und gut genutztes Netz	Une utilisation raisonnée Eine vernünftige Nutzung	Un réseau sûr, confortable et direct Ein sicheres, bequemes und direktes Netz	Des centres villageois qui assurent les services essentiels Wichtige Dienstleistungen in den Dorfzentren gewährleisten
ACTIONS MASSNAHMEN	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des incitations financières (subventions) et densifier l'offre. Favoriser l'usage des transports publics pour accéder aux manifestations sur le territoire. Finanzielle Anreize schaffen (Subventionen) und das Angebot verdichten. Die Nutzung öffentlicher Verkehrsmittel für die Anreise zu Veranstaltungen in der Region fördern 	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le covoiturage et l'utilisation rationnelle de la voiture. Développer des offres et solutions d'autopartage. Fahrgemeinschaften und die vernünftige Nutzung des Autos fördern. Angebote und Lösungen für Carsharing entwickeln. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des voies vertes pour favoriser l'utilisation des modes doux pour accéder notamment aux établissements scolaires. Connecter les zones non desservies par un réseau performant aux axes principaux des transports publics. Grüne Routen schaffen, um die sanfte Mobilität auf dem Schulweg zu fördern. Zonen, die nicht an ein leistungsstarkes Netz angeschlossen sind, an die Hauptachsen des öffentlichen Verkehrs anbinden. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer et développer les offres de services et de culture locales. Développer les possibilités de logements abordables et les espaces de coworking afin de minimiser les trajets pendulaires. Lokale Dienstleistungen und Kulturangebote stärken und ausbauen. Möglichkeiten für erschwinglichen Wohnraum und Coworking Spaces entwickeln, um den Pendelverkehr zu reduzieren.



LE TEMPS FAIT LE PAIN

Fermentation longue
Levain maison
Farine brute IP-Suisse

Gstaad, Saanen, Zweisimmen
Château-d'Oex, Les Moulins
033 748 70 48 | earlybeck.ch



RESORT
Hotel Cailler
HOTELS · BARS · MONTAGNES · CHOCOLAT

ÉVADEZ-VOUS

www.hotel-cailler.ch

PAYSAGISTES
JARDINIERS PASSIONNÉS
DEPUIS PLUS DE 30 ANS

1660 Château-d'Oex
079 230 30 01
www.berdoz-paysagistes.ch

A louer maison
bourgeoise du
XVIIIe siècle
entièrement rénovée
à Jaun. Un lieu idéal
pour une excursion,
un séminaire, un
camp de vacances,
une fête ou bien tout
simplement pour se
ressourcer

info@jagona.ch

JAGONA.CH

AUBERGE de la COURONNE
ROUTE DE L'INTYMON 36
1667 ENNEY

026 921 21 19

Restaurant gastronomique et café
Ouvert du mercredi au dimanche
www.aubergedelacouronne-enney.ch

Le **Caramel** Artisanal à la Crème

A. Yersin-Hoffer – Rougemont – 079 416 80 71



Les artisans de vos espaces de vie

Les spécialistes de l'agencement au cœur du Parc

Nous concevons, fabriquons et installons des aménagements réalisés sur mesure depuis plus de 60 ans dans nos ateliers situés à Villars-sous-Mont, dans l'Intyamont. Chez Ecosa, nous faisons bien plus que travailler le bois : nous donnons vie à vos idées tout en respectant nos valeurs.

Un engagement local

Nous privilégions au maximum le bois de la région et le bois suisse pour nos réalisations.

Un savoir-faire unique

Nos artisans menuisiers et ébénistes réalisent des agencements de cuisine sur mesure, pensés pour répondre à vos besoins.

Des valeurs humaines

Nous croyons en la transmission du savoir et en l'équité. C'est pourquoi nous investissons dans la formation et travaillons dans un esprit de respect et d'écoute.

Votre projet, notre priorité

Chaque réalisation reflète un partenariat avec notre client. Nous sommes attentifs à vos besoins pour concevoir des solutions qui reflètent vos envies. Nous garantissons une qualité irréprochable, du premier croquis au service après-vente

Ecosa, c'est l'alliance de la tradition, de l'artisanat, de l'innovation et d'un profond respect pour notre région et ses richesses. Faites le choix d'une entreprise qui vous ressemble !

PROMOTION DE PRINTEMPS

**TVA 8.1%
OFFERTE**



en partenariat exclusif
avec des entreprises partageant
les mêmes valeurs



WESCO

SUTER

